



DÉCLARATION FINALE DE LA XIII^e RÉUNION DE L'ASSOCIATION DES SÉNATS D'EUROPE

Les Présidents des Délégations des Chambres hautes, membres de l'Association des Sénats d'Europe, ont participé à la XIII^e Conférence de l'Association des Sénats d'Europe sur « Le Sénat et ses mécanismes de collaboration avec les régions et les collectivités locales », célébrée le 17 juin 2011 à Madrid.

Les Présidents des Délégations:

- Réaffirment la nécessité de renforcer le bicamérisme à titre d'élément fondamental d'une démocratie parlementaire plus pleine et de maintenir leur contribution, à travers des forums multilatéraux stables de débat, à l'extension de la connaissance de ses avantages au sein de l'Espace commun européen.
- Portent l'accent sur le rôle des Chambres hautes lors de la procédure d'approbation des lois, en tant que garantie d'une plus grande qualité lors du développement de la fonction législative.
- Reconnaissent l'importance de sa contribution à la fonction de contrôle du Gouvernement, en complétant et approfondissant celle qui correspond aux Chambres basses.
- Mettent en relief les avantages d'une réflexion plus pausée et sereine au sein des Chambres hautes au sujet des affaires publiques qui concernent les citoyens.
- Soulignent sa contribution à la transparence de la politique, à travers la publicité de ses débats et le soutien aux nouvelles technologies pour avoir accès à l'information.
- Apprécient l'importance de la coopération entre les Sénats d'Europe, à travers l'échange d'opinions, d'expériences et de bonnes pratiques parlementaires.
- Manifestent leur volonté de continuer à appuyer les valeurs communes de l'Europe pour ce qui se réfère à la démocratie, l'état de droit, le pluralisme politique, l'égalité et la lutte contre la violence sexiste, le respect des minorités et la coopération mutuelle.



Les Présidents des Délégations:

- Soulignent l'important rôle des Sénats en tant que lien entre les niveaux régional, local et européen.
- Se proposent d'impulser les possibilités qu'offrent les Sénats pour contribuer à rendre visible la participation des collectivités régionales et locales lors de l'adoption de positions politiques communes qui renforcent la démocratie parlementaire.
- Manifestent leur volonté de continuer à travailler ensemble pour approfondir la réflexion sur les différentes formes de collaboration possible entre les Sénats et les collectivités régionales et locales.
- Se félicitent du succès de l'implantation et de la mise en marche du mécanisme d'alerte précoce introduit par le Traité de Lisbonne l'an dernier, avec la participation des Chambres parlementaires et, pour la première fois, des Parlements régionaux, qui entrent ainsi dans la sphère de décision européenne.
- Accueillent favorablement l'évolution du rôle consultatif du Comité des Régions et misent sur une coordination accrue des politiques et des affaires régionales et locales à travers cette Institution.
- Considèrent qu'il est nécessaire de renforcer le rôle des autorités locales et régionales lors de la définition et coordination de politiques visant à consolider la récupération économique, ainsi que lors de la détermination d'une stratégie de croissance durable et en faveur de l'emploi.
- Applaudissent dans ce sens la mention exprimée dans la Stratégie européenne 2020 au sujet de la nécessité de la participation et d'une plus forte implication des collectivités régionales et locales.
- Soutiennent la collaboration lors du débat qui s'ouvre ce mois-ci au sein de la Commission européenne sur la nouvelle Politique de cohésion de l'Union entre les différentes régions européennes, une collaboration à même d'apporter sa contribution aux négociations actuelles dans le cadre de la future présentation des Perspectives financières 2014-2020.



Les Présidents des Délégations:

- Souhaitent exprimer leur ferme soutien aux aspirations de démocratie et de meilleures opportunités des peuples de la rive sud de la Méditerranée.
- Affirment se sentir profondément préoccupés par la crise économique et financière mondiale et, conscients de l'importance de maintenir une vision commune, encouragent les différents pays à soutenir la reprise au moyen de l'adoption de mesures coordonnées.

Les Présidents des Délégations:

- Affirment leur intention de continuer à organiser des conférences annuelles de l'Association des Sénats d'Europe.
- Remercient M. Manuel Chaves, Troisième vice-président du Gouvernement de l'Espagne, pour sa précieuse contribution en tant qu'orateur de la Conférence.
- Attendent la prochaine réunion de l'Association en France en 2012.
- Rappellent également qu'à l'occasion du bicentenaire de cette Institution, le Sénat des Pays-Bas s'est offerte à accueillir la réunion de l'Association en 2015.